



# CATALOGUE DE FORMATION

## ENTRAINEURS



**2019 - 2020**



# FORMATION DES ENTRAÎNEURS



**2019 - 2020**



## Code du sport

### Article L212-1

« Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification. »

## Annuaire officiel

### Statut de l'entraîneur : Préambule

« ... garantir un niveau d'encadrement minimal dans tous les championnats permettant d'assurer la délivrance de prestations techniques de qualité »

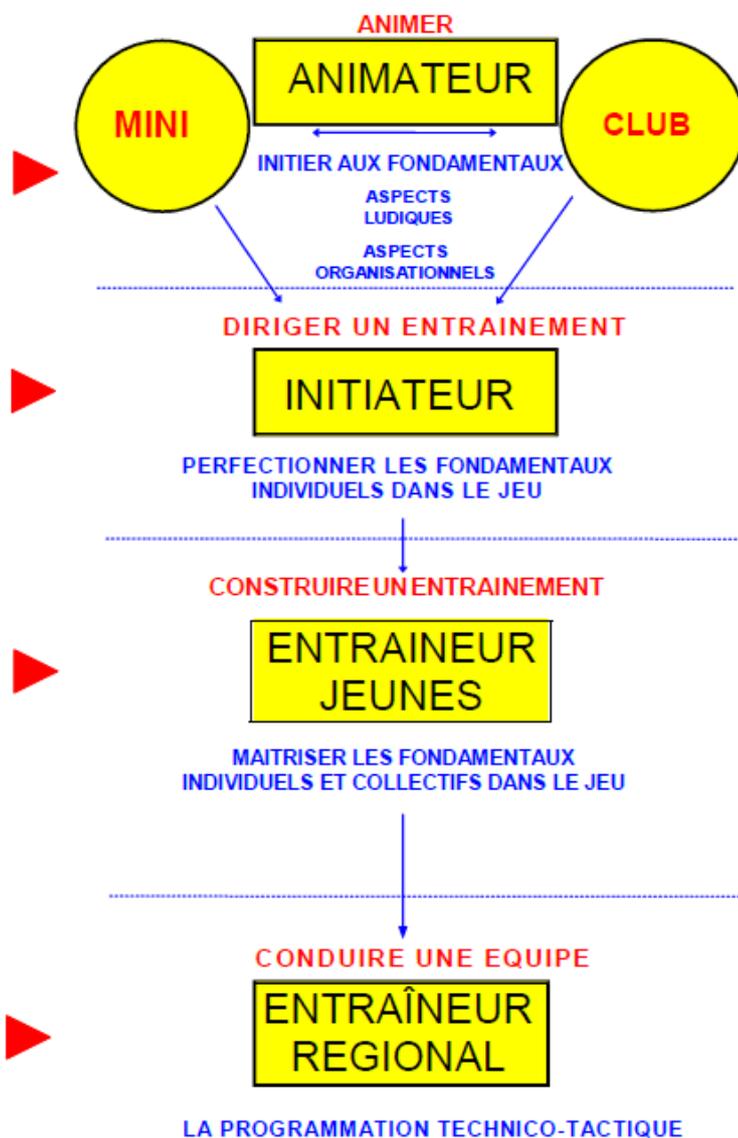
Mon métier	Mon public, ma structure		Bénévolement	Contre rémunération
J'entraîne	Des joueuses / joueurs professionnels		DEPB	
	A plein temps	Un club en Championnat de France	DEFB	
		Une ou plusieurs structures	DE.JEPS	
	A titre accessoire	Une équipe en championnat de France (Jeune ou NM3/NF2)	CQP.TSBB	CQP.TSBB
		Un club sans équipe en championnat de France	ER	CQP.TSBB
		Une équipe en championnat régional	(selon statut régional de l'entraîneur) ER	CQP.TSBB
J'anime	A plein temps		BP.JEPS Basketball BP.JEPS - Sports Collectifs Mention Basketball	
	Occasionnellement		Animateur Club Animateur mini-basket	BP.JEPS Basketball BP.JEPS - Sports Collectifs Mention Basketball

# LA FORMATION INITIALE : LES DIPLOMES FEDERAUX

« Je souhaite encadrer bénévolement dans un club, les diplômes fédéraux sont privilégiés »

La formation initiale recouvre les formations conduisant aux diplômes suivants :

-  Animateur Club
-  Animateur mini-basket
-  Initiateur
-  Entraîneur Jeune
-  Entraîneur Régional



**PASSERELLES**  
vers le BP JEPS Basket ou Sports Collectifs (mention basket) et vers le CQP TSBB.

Le stagiaire titulaire du diplôme d'Animateur Mini ou Club est dispensé des exigences à la mise en situation pédagogique du BP JEPS Basket.

Le stagiaire titulaire du diplôme d'Initiateur et d'arbitre départemental obtient par équivalence l'UC6 du BP JEPS Basket.

Le stagiaire titulaire du diplôme d'Entraîneur Jeune obtient par équivalence les UC8 et 9 des BP JEPS sports collectifs (mention basket) et BP JEPS Basket.

L'obtention du P1 du CQP.TSBB conduit à la délivrance du Diplôme d'Entraîneur Jeune. Néanmoins, le diplôme d'Entraîneur Jeune ne donne pas l'équivalence avec le P1 du CQP.TSBB. En disposant du diplôme d'EJ, le candidat pour entrer en formation CQP.TSBB doit déposer un dossier de Valorisation des Acquis de l'Expérience.

L'obtention du P2 du CQP.TSBB conduit à la délivrance du Diplôme d'Entraîneur Régional. Néanmoins, le diplôme d'Entraîneur Régional ne donne pas l'équivalence avec le P2 du CQP.TSBB. En disposant du diplôme d'ER, le candidat pour entrer en formation CQP.TSBB doit déposer un dossier de Valorisation des Acquis de l'Expérience.

## Cursus de Formation sur 3 ans.

Pour tout renseignement concernant les démarches administratives spécifiques contacter :

→ Responsable IRFBB : [stephanie.girard@grandestbasketball.org](mailto:stephanie.girard@grandestbasketball.org)

→ Responsable formation des cadres : [abdel.loucif@grandestbasketball.org](mailto:abdel.loucif@grandestbasketball.org)

2019 - 2020

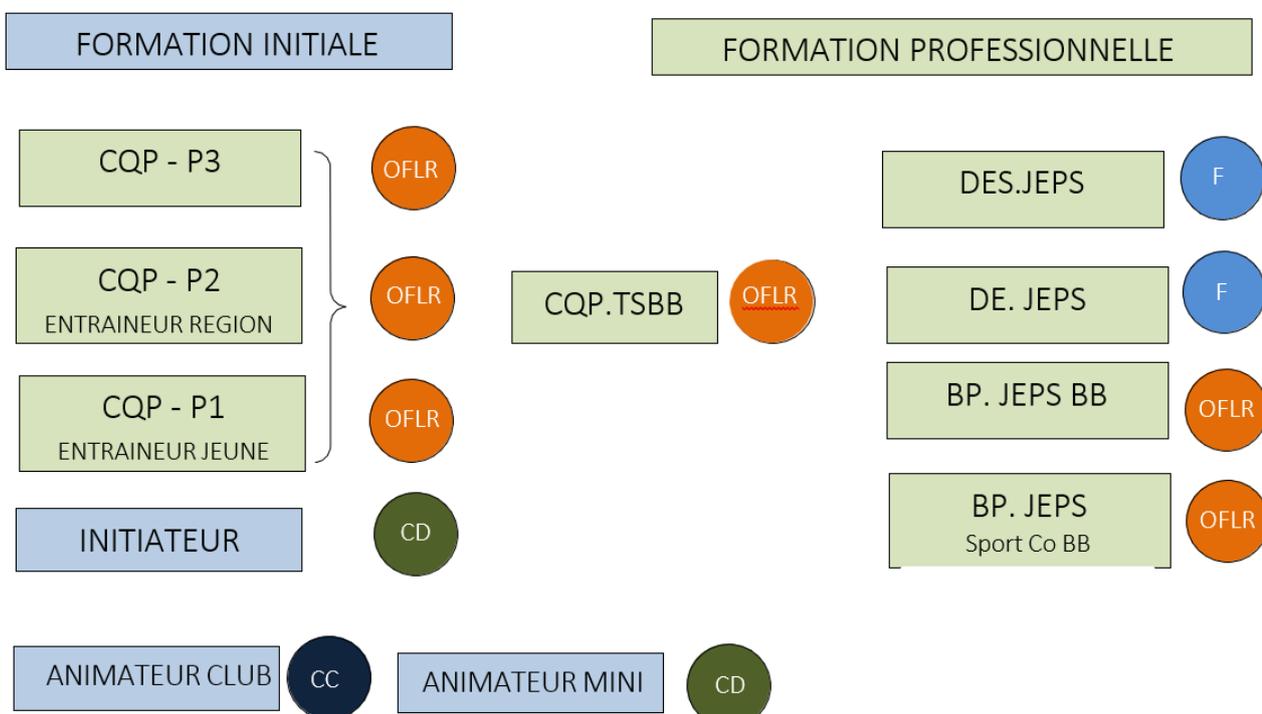
# LA FORMATION PROFESSIONNELLE

« J'encadre dans mon club mais pas à plein temps. Je souhaite être rémunéré, le CQP répond à mes besoins. Je peux encadrer jusqu'en Nationale 3 »

« Je souhaite encadrer des jeunes dans un club et en faire mon métier à plein temps, je m'oriente vers un brevet professionnel »

« Je souhaite entraîner dans un club du championnat de France et en faire mon métier à plein temps, je m'oriente vers un diplôme d'état »

« J'envisage d'entraîner à plein temps dans un club du championnat de France avec des joueurs sous contrat, j'encadre des joueurs aspirant à devenir professionnel, je m'orienterai vers le diplôme d'état supérieur »



CD : Comité Départemental

OFLR : Organisme de formation Ligue Régionale Grand Est

F : Fédération Française de Basketball

CC : Club conventionné via C.T.S

2019 - 2020

# LA FORMATION INITIALE : LES DIPLOMES FEDERAUX

## Pour les diplômes fédéraux

ETUDIANTS - STAPS				
Profil du demandeur	Pièces à fournir (certif. conformes)	Niveau dispense accordée	Nécessité d'une évaluation	Niveau d'entrée Formation initiale
Titulaire Licence 1	- Photocopie examen licence 1 - Attestation option Basket	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR
Titulaire Licence 2	- Photocopie examen licence 2 - Attestation option Basket	INITIATEUR	OUI Evaluation Initiateur	ENTRAINEUR Jeunes
Titulaire Licence 3	- Photocopie examen licence 3 - Attestation option Basket	INITIATEUR	NON	ENTRAINEUR Jeunes
Professeur EPS (CAPEPS)	- Photocopie diplôme - Attestation option Basket	ENTRAINEUR Jeunes	NON Participation recommandée Entraîneur jeunes	ENTRAINEUR REGIONAL

JOUEURS					
Profil du Demandeur	Pièces à fournir (certif. conformes)	Niveau dispense accordée		Nécessité d'une évaluation	Niveau d'entrée Formation initiale
PRO A ↑	En activité	Attestation par la LNB de la situation de joueur professionnel	ENTRAINEUR Jeunes	NON Participation recommandée Entraîneur jeunes	ENTRAINEUR REGIONAL
↓ PRO B ↑	en arrêt depuis moins de 5 ans	Attestation par LNB d'une participation de 100 matches minimum.	ENTRAINEUR Jeunes	OUI Entraîneur Evaluation jeunes	
↓ LFB	en arrêt depuis plus de 5 ans	Attestation par la LNB d'une activité de joueur professionnel	INITIATEUR	NON Participation recommandée Initiateur	ENTRAÎNEUR Jeunes
L2, NF1 NM1	en activité	Attestation du Président de la Commission Sportive Fédérale			
ESPOIRS Joueurs/ Joueuses de Ch de France	Centre Formation	Attestation LNB	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR
	International Jeunes	Attestation DTBN			
	Joueurs(euses) de N2, N3	Attestation CTS			
Pôle Espoirs		Attestation du CTS responsable du Pôle	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR

2019 - 2020

ENSEIGNANTS				
Profil du Demandeur	Pièces à fournir (certif. conformes)	Niveau dispense accordée	Nécessité d'une évaluation	Niveau d'entrée Formation initiale
De l'Education Nationale	Justificatif de la qualité d'enseignant	ANIMATEUR	NON	INITIATEUR
D'une Collectivité Locale	Attestation Municipale	INITIATEUR	NON	ENTRAINEUR Jeunes
Brevet d'Etat ou DE d'une autre discipline	Copie du diplôme B.E.		NON Participation recommandée Initiateur	
BPJEPS Activités Physiques pour Tous	Copie du diplôme.	INITIATEUR	NON	ENTRAINEUR Jeunes
BPJEPS Basket	Copie du diplôme	ENTRAINEUR Jeunes	OUI	ENTRAINEUR REGIONAL

### Pour les diplômes professionnels

« Je suis titulaire du BREVET D'ETAT 2<sup>ème</sup> degré complet, l'équivalence est automatique je n'ai aucune démarche à faire »

### Pour les CQP TSRBB

Conditions d'allègement du CQP TSRBB.

Profil du demandeur		Pièces à fournir	Validation partielle niveau d'entrée de formation
<b>ETUDIANTS EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES</b>			
Titulaire Licence 3		- Photocopie examen licence 3 - Attestation option basket	Formation présentiel 1
Professeur EPS (CAPEPS)		- Photocopie diplôme - Attestation option basket	Formation présentiel 2
<b>JOUEURS</b>			
PRO A ↓	En activité	Attestation par la LNB de la situation de joueur professionnel	Formation en présentiel 2
PROB ↓	En arrêt depuis -5ans	Attestation par la LNB d'une participation de 100 matchs minimum	
LFB	En arrêt depuis +5ans	Attestation par la LNB d'une activité de joueur professionnel	Formation en présentiel 1
NF1 NM1	En activité	Attestation du Président de la Commission Sportive Fédérale	
<b>ENSEIGNANTS</b>			
D'une collectivité Locale Brevet d'Etat d'une autre discipline		Attestation Municipale Copie du diplôme B. E	Formation présentiel 1

Pour tout renseignement concernant les démarches administratives spécifiques contacter :

→ **Responsable IRFBB** : [stephanie.girard@grandestbasketball.org](mailto:stephanie.girard@grandestbasketball.org)

→ **Responsable formation des cadres** : [abdel.loucif@grandestbasketball.org](mailto:abdel.loucif@grandestbasketball.org)



**2019 - 2020**

# FORMATION INITIALES



**2019 - 2020**



# OFFRE DE FORMATION ANIMATEUR & INITIATEUR

Les deux premiers niveaux de la formation initiale sont délégués aux Comités Départementaux

Comités Départementaux	Contact responsable	Formations dispensées
<b>ARDENNES CD08</b> 	<b>Nicolas JAULT</b> <a href="mailto:cd08bbnicolasjault@orange.fr">cd08bbnicolasjault@orange.fr</a>	<b>ANIMATEUR</b> Lieu à venir <b>INITIATEUR</b> Lieu à venir
<b>AUBE HAUTE MARNE CD10-52</b> 	<b>Saïd KOUSKOUS</b> <a href="mailto:cabb2@wanadoo.fr">cabb2@wanadoo.fr</a>	<b>ANIMATEUR</b> Lieu à venir <b>INITIATEUR</b> Lieu à venir
<b>MARNE CD51</b> 	<b>Patrick MANINI</b> <a href="mailto:comite.marne.basket@wanadoo.fr">comite.marne.basket@wanadoo.fr</a>	<b>ANIMATEUR</b> Lieu à venir <b>INITIATEUR</b> Lieu à venir
<b>MEURTHE ET MOSELLE CD54</b> 	<b>Alexandra WOLFF</b> <a href="mailto:technique54@orange.fr">technique54@orange.fr</a>	<b>ANIMATEUR</b> Lieu à venir <b>INITIATEUR</b> Lieu à venir
<b>MEUSE CD55</b> 	<b>CD 55 par convention de délégation du CTS</b> <a href="mailto:christine.habart@orange.fr">christine.habart@orange.fr</a>	<b>ANIMATEUR</b> Lieu à venir
<b>MOSELLE CD57</b> 	<b>FILSER Stéphane</b> <a href="mailto:technique@cd57basket.com">technique@cd57basket.com</a>	<b>ANIMATEUR</b> Lieu à venir <b>INITIATEUR</b> Lieu à venir
<b>BAS RHIN CD67</b> 	<b>Laurence LEMARCHAND</b> <a href="mailto:laurence.lemarchand@sfr.fr">laurence.lemarchand@sfr.fr</a>	<b>ANIMATEUR</b> Lieu à venir <b>INITIATEUR</b> Lieu à venir
<b>HAUT RHIN CD68</b> 	<b>Pierre BILBEAU</b> <a href="mailto:pierre.ctf@basket68.com">pierre.ctf@basket68.com</a>	<b>ANIMATEUR</b> Lieu à venir <b>INITIATEUR</b> Lieu à venir
<b>VOSGES CD88</b> 	<b>Gaétan FORMET</b> <a href="mailto:ctf@basketvosges.fr">ctf@basketvosges.fr</a>	<b>ANIMATEUR</b> Lieu à venir <b>INITIATEUR</b> Lieu à venir

2019 - 2020

# FORMATION PROFESSIONNELLE



**2019 - 2020**



## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN SPORTIF DE BASKETBALL

Le titulaire du CQP peut entraîner contre rémunération au titre d'une activité accessoire (360 h/an) et encadrer une équipe jusqu'en Championnat de France NF2 – NF3 – NM3.

### Durée de la formation :

- 255 heures sur deux saisons sportives (ou plus) :
  - Saison (n) : présentiel 1
  - Saison (n+1) : présentiels 2 et 3 + alternance
  
- Le CQP se décompose en 3 parties :
  - Le Présentiel 1 : 40 heures de formation
  - Le Présentiel 2 : 45 heures de formation
  - Le Présentiel 3 : 30 heures de formation (Module 1 et Module 2)  
35 heures en FOAD (Formation à Distance) et Alternance de 105 heures

### Contenu de la formation :

- Présentiel 1 = autour du projet de développement du jeune joueur
- Présentiel 2 = autour du projet de jeu collectif offensif et défensif
- Présentiel 3 = 2 Modules + FOAD (utilisation de l'outil vidéo principalement)

### L'alternance – Modalités (à partir du Présentiel 3) :

- Elle se met en place sur l'année sportive (septembre à avril)
- Elle dure 105 heures
- 35 semaines de 3 heures
- Un tuteur (minimum titulaire du BEES 1er degré option basketball, DE ou DES est obligatoire)

### Les coûts de formation :

	Nombres d'heures	Tarifs CQP OPCA	Tarifs CQP Club/ particulier
<b>Présentiel 1</b>	40h	350€	150€
<b>Présentiel 2</b>	45h	350€	150€
<b>Présentiel 3</b>	30h + FOAD	450€	150€
<b>TOTAL</b>	158H	1150€	450€
Prestations de repas et hébergements			
1 repas par jour		20€ / jour	
2 repas par jour		40€ / jour	
Pension complète (Repas, nuitée et petit		100€ / jour	

# LES EQUIVALENCES DU PSC1

<p><b>Diplômes équivalents au PSC1</b></p>	<p>Attestation de formation aux premiers secours (A.F.P.S) Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) Attestation de formation complémentaire aux premiers secours avec matériel (AFCPSAM) Brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) Brevet national de secourisme (BNS) Brevet national de premiers secours (BNPS) Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A) Certificat de sauveteur secouriste du travail (CSST) (1) Certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe (C.F.A.P.S.E.) Le brevet de brancardier secouriste Le brevet de secouriste de la protection civile Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) Certificat de sécurité sauvetage délivré par la direction générale de l'aviation civile Brevet de surveillant de baignade (1) Arrêté du 5 décembre 2002 du Ministère de l'intérieur : Article 1 "...les titulaires du certificat de sauveteur-secouriste du travail,..., à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'attestation de formation aux premiers secours."</p>
<p><b>Diplômes non équivalents au PSC1</b></p>	<p>Attestation d'initiation aux gestes élémentaires de survie Brevet européen de premiers secours (BEPS) Certificat fédéral de premiers secours (CFPS) Certificat militaire d'aptitude aux gestes élémentaires de survie Initiation à l'alerte et aux premiers secours (IAPS) Initiation aux Premiers Secours (IPS) Initiation à la réduction des risques (IRR)</p>
<p><b>Liste des professions qui dispensent de passer le PSC 1 (titulaires des diplômes d'état de)</b></p>	<p>médecin chirurgien-dentiste pharmacien vétérinaire sage-femme infirmier(e) diplômé d'état</p>
<p><b>Les diplômes ne donnant droit à aucune équivalence</b></p>	<p>Tous les diplômes secouristes obtenus hors de France (sauf les formations monégasques qui sont les seules à être reconnues par la France) ; Le GES (Gestes Élémentaires de Survie), disparu en même temps que le BNS, n'est plus valable ; le diplôme d'état de masseur-kinésithérapeute</p>
<p><b>Cas particuliers</b></p>	<p>Le brevet européen de premiers secours, délivré par les sociétés européennes de Croix-Rouge, n'est pas admis en équivalence du PSC 1. Les titulaires de ce brevet obtenu à l'étranger doivent s'adresser auprès de la Croix-Rouge française pour connaître les conditions dans lesquelles celles-ci peuvent prendre en compte leurs acquis et leur délivrer l'attestation de formation aux premiers secours." (Source : circulaire du 15 novembre 2002)</p>



# C.Q.P.T.S.B.B. PRESENTIEL 1



**2019 - 2020**



## Pré-requis :

- Avoir 16 ans révolus avant la date d'entrée en formation
- Être licencié FFBB saison en cours
- Encadrer une équipe en compétition pour la saison 2018/2019
- Être titulaire du diplôme INITIATEUR (FORMATION U13/U20 ou INIATEUR +)
- Être titulaire du diplôme PSC1 ou autre diplôme de secourisme

## Coûts de formation :

- Statut bénévole : 150€
- Statut salarié : 350€ (financement par un OPCA)
- Repas : 20€/repas
- Hébergement + repas : 100€/jour

## Lieux et Calendrier :

- **Secteur Alsace :** [abdel.loucif@grandestbasketball.org](mailto:abdel.loucif@grandestbasketball.org)  
WE1 : CREPS de Strasbourg - 4, Allée du Sommerhof - 67200 KOENIGSHOFFEN
  - 04, 05 et 06/10/2019
- **Formation PSC1 possible le 6 octobre / 57€ / lien vers le formulaire d'inscription :** [PSC1 Alsace](#)  
WE2 : Centre Sportif Régional de Mulhouse - 5, rue des Frères Lumière
  - 07, 08 et 09/02/2020
  - Evaluation pratique : 07/03/2020
- **Secteur Champagne Ardenne :** [stephanie.girard@grandestbasketball.org](mailto:stephanie.girard@grandestbasketball.org)  
CREPS de Reims - Route de Bezannes - 51100 REIMS
  - 16 et 17/11/2019
  - 08 et 09/02/2020
  - 04 et 05/04/2020
  - Evaluation pratique et pédagogique :
    - Secteur Marnais : 25/04/2020
    - Secteur Ardennais : 29/04/2020
    - Secteur Aubeois / Haut-Marnais : 06/05/2020
- **Secteur Lorraine :** [irfbb@grandestbasketball.org](mailto:irfbb@grandestbasketball.org)  
Maison Régionale des sports - 13 Rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine
  - 20/10/2019
  - 25 et 26/01/2020
  - 14 et 15/03/2020
  - 04/04/2020
  - Evaluation pratique : 09 /05/2020

## Inscription :

- Lien vers le formulaire transmis à tous les clubs par mailing
- Lien direct vers le formulaire d'inscription : [cliquez ici](#)

## Date limite d'inscription :

→ Alsace : 13 septembre 2019 → Champagne Ardenne : 18 octobre 2019 → Lorraine : 04 octobre 2019

# C.Q.P.T.S.B.B. PRESENTIELS 2 & 3



**2019 - 2020**



## Pré-requis :

- Avoir 16 ans révolus avant la date d'entrée en formation
- Être licencié FFBB saison en cours
- Encadrer une équipe en compétition pour la saison 2018/2019
- Être titulaire du diplôme du Présentiel 1 CQP (courrier certifié du Jury national FFBB)
- Être titulaire du diplôme PSC1 ou autre diplôme de secourisme

## Coûts de formation :

- Statut bénévole : 150€
- Statut salarié : P2 : 350€ / P3 : 450€ (financement par un OPCA)
- Repas : 20€/repas
- Hébergement + repas : 100€/jour

## Lieux et Calendrier :

### → Secteur Alsace : [abdel.loucif@grandestbasketball.org](mailto:abdel.loucif@grandestbasketball.org)

CREPS de Strasbourg - 4, Allée du Sommerhof 67200 KOENIGSHOFFEN

#### P2 du CQP :

- o 15,16 et 17/11/2019
- o 27, 28 et 29/03/2020

#### P3 du CQP :

- o 18 et 19/01/2020
- o 02 et 03/05/2020

→ Evaluation vidéo/stats P2 : 09/05/2020

### → Secteur Champagne Ardenne : [stephanie.girard@grandestbasketball.org](mailto:stephanie.girard@grandestbasketball.org)

CREPS de Reims - Route de Bezannes - 51100 REIMS

#### P2 du CQP :

- o 16 et 17/11/2019
- o 08 et 09/02/2020
- o 04 et 05/04/2020

#### P3 du CQP :

- o 15/11/2019
- o 07 et 08/12/2019
- o 03/04/2020

→ Evaluation vidéo/stats et pratique/pédagogique P2 :

- o Secteur Marnais : 25/04/2020
- o Secteur Ardennais : 29/04/2020
- o Secteur Aubeois / Haut-Marnais : 06/05/2020

### → Secteur Lorraine : [irfbb@grandestbasketball.org](mailto:irfbb@grandestbasketball.org)

Maison Régionale des sports - 13 Rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine

#### P2 du CQP :

- o 20/10/2019
- o 01 et 02/02/2020
- o 27,28 et 29/03/2020

#### P3 du CQP :

- o 20/10/2019
- o 15 et 16/02/2020
- o 25/04/2020

→ Evaluation vidéo/stats P2 : 29/03/2020 après la clôture du stage

## Inscription :

- Lien vers le formulaire transmis à tous les clubs par mailing
- Lien direct vers le formulaire d'inscription : [cliquez ici](#)

## Date limite d'inscription :

→ Alsace : P2 : 18 octobre 2019  
P3 : 20 décembre 2019

→ Champagne Ardenne : 18 octobre 2019  
→ Lorraine : 04 octobre 2019

## ADMINISTRATION GENERALE

### ELU RESPONSABLE IRFBB

Patrick PIHET

[patrick.pihet@grandestbasketball.org](mailto:patrick.pihet@grandestbasketball.org)

06 46 73 04 34

### SALARIEE RESPONSABLE IRFBB

Stéphanie GIRARD

[stephanie.girard@grandestbasketball.org](mailto:stephanie.girard@grandestbasketball.org)

03 26 82 67 82 / 06 48 98 57 17

### DIRECTEUR TERRITORIAL

Thierry PONS

[thierry.pons@grandestbasketball.org](mailto:thierry.pons@grandestbasketball.org)

06 18 54 69 07

## SECTEUR FORMATION DE CADRES

### RESPONSABLE IRFBB ET SECTEUR ALSACE :

Abdel LOUCIF

[abdel.loucif@grandestbasketball.org](mailto:abdel.loucif@grandestbasketball.org)

06 64 88 03 66

### RESPONSABLE SECTEUR CHAMPAGNE ARDENNE :

Stéphanie GIRARD

[stephanie.girard@grandestbasketball.org](mailto:stephanie.girard@grandestbasketball.org)

03 26 82 67 82 / 06 48 98 57 17

### RESPONSABLE SECTEUR LORRAINE :

IRFBB

[irfbb@grandestbasketball.org](mailto:irfbb@grandestbasketball.org)

03 83 18 95 02

### GESTION ADMINISTRATIVE :

Bertrand TERNARD

[bertrand.ternard@grandestbasketball.org](mailto:bertrand.ternard@grandestbasketball.org)

03 83 18 95 04 / 06 82 72 96 93

## SECTEUR FORMATION DES OFFICIELS

### SECTEUR FORMATION DES OFFICIELS

### CONSEILLERE TECHNIQUE DES OFFICIELS :

Candice DIEUDONNE

[candice.dieudonne@grandestbasketball.org](mailto:candice.dieudonne@grandestbasketball.org)

03 83 18 87 06

## SECTEUR FORMATION DES DIRIGEANTS

### ELU RESPONSABLE IRFBB

Patrick PIHET

[patrick.pihet@grandestbasketball.org](mailto:patrick.pihet@grandestbasketball.org)

06 46 73 04 34

### SALARIEE RESPONSABLE IRFBB

Stéphanie GIRARD

[stephanie.girard@grandestbasketball.org](mailto:stephanie.girard@grandestbasketball.org)

03 26 82 67 82 / 06 48 98 57 17

### GESTION ADMINISTRATIVE :

Bertrand TERNARD

[bertrand.ternard@grandestbasketball.org](mailto:bertrand.ternard@grandestbasketball.org)

03 83 18 95 04 / 06 82 72 96 93



2019 - 2020

